

22/09/2017



ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

IJAT



la suite

Le Ministre de l'Intérieur recevait ce matin les 3 syndicats représentant les gradés et gardiens de la paix en CRS .

Le Ministre a demandé au Directeur Général de la Police Nationale d'ouvrir des négociations sans délai et a fixé un nouveau rendez vous le 6 octobre 2017.

Alliance Police Nationale a demandé que le SNAPATSI participe aux négociations.

Le DGPN a répondu favorablement.

Le SNAPATSI rappelle qu'il n'a pas signé le protocole IJAT du 15 juin 2015. Il s'est opposé lors de la réunion du 21 juillet 2017 à la mise en place du processus de fiscalisation de l'IJAT.

Le SNAPATSI défend toujours et encore les personnels qui œuvrent au quotidien avec un dévouement et une disponibilité sans faille !

Le SNAPATSI ne manquera pas, lors de ces négociations, de faire entendre la voix des personnels techniques et administratifs qui constituent 15 % des effectifs CRS. Car ils sont aussi soumis aux déplacements et concernés par l'IJAT.

Le SNAPATSI

**seul syndicat à vous écouter
et à vous défendre !**

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr